



académie  
La Réunion



**Projet du Réseau d'Education Prioritaire +  
Circonscription de Saint Paul 3 – collège Albert Lougnon**

**2015-2019**



## Sommaire

1. Présentation du réseau.....	3
2. Composition du comité de pilotage.....	3
3. Constats initiaux.....	4
3.1 Les écoles :.....	4
3.2 Le collège.....	4
3.3 Tableau de synthèse.....	3
4. Le projet de réseau (2015–2019).....	3
4.1 Axe 1 : Garantir l’acquisition du lire écrire parler et l’enseignement explicite des compétences du socle commun que l’école requiert. (Conforter une école bienveillante et exigeante.).....	3
4.2. Axe 2 : Favoriser le travail collectif de l’équipe éducative. Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels au service de la réussite des élèves.....	3
4.3. Axe 3 : Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire.....	3
5. Rappel des 3 axes du projet académique au 1 <sup>er</sup> septembre 2015.....	3
6. Dispositifs spécifiques sur le réseau.....	3
6.1 Scolarisation des moins de 3 ans :.....	3
6.2 Plus de maîtres que de classes :.....	3
6.3 RASED.....	3
6.4 Accompagnement continu en 6 <sup>ème</sup> :.....	3
7. Annexes actualisées chaque année.....	3
7.1 Tableau de bord.....	3
7.2 La ventilation des effectifs du réseau, pour l’année scolaire : 2015-2016.....	3
7.3 La composition du Conseil Ecole Collège.....	3
7.4 Les indicateurs.....	3



# 1. Présentation du réseau

Nom du collège	Téléphone	Adresse électronique
Albert Lougnon	0262325257	ce.9740039z@ac-reunion.fr

Circonscription du 1 <sup>er</sup> degré	Téléphone	Adresse électronique
Saint-Paul 3	0262331050	ce.9741548P@ac-reunion.fr

Ecoles primaires	Téléphone	Adresse électronique
Ecole primaire Bac Rouge	0262 32 50 20	ce.9740617C@ac-reunion.fr
Ecole primaire Bellemène	0262 22 75 89	ce.9740304M@ac-reunion.fr
Ecole primaire des Palmistes	0262 32 51 23	ce.9740672M@ac-reunion.fr
Ecole primaire Louise Payet	0262 22 74 86	ce.9740298F@ac-reunion.fr
Ecole primaire Paul Julius Bénard	0262 32 70 92	ce.9740312W@ac-reunion.fr
Ecole primaire de Petite France	0262 32 50 71	ce.9740289W@ac-reunion.fr
Ecole primaire de Tan Rouge	0262 32 70 22	ce.9740300H@ac-reunion.fr
Ecoles élémentaires	Téléphone	Adresse électronique
Ecole élémentaire du Guillaume	0262 32 44 14	ce.9740303L@ac-reunion.fr
Ecoles maternelles	Téléphone	Adresse électronique
Ecole Coccinelles	0262 32 70 70	ce.9740937A@ac-reunion.fr
Ecole Fourmis	0262 32 50 72	ce.9740292Z@ac-reunion.fr

## 2. Composition du comité de pilotage

Mme Giraud - Principal du collège Albert Lougnon  
M. Crosson – Inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription de Saint Paul 3  
M. Courtin – Inspecteur d'Académie-Inspecteur Pédagogique Régional  
Mme Nabot – Principale-Adjointe du collège Albert Lougnon  
Mme Müller – Conseillère Principale d'Éducation  
Mme Méric – Coordinatrice Cycle 3 pour le second degré, Professeur d'Espagnol  
Mme Zagrodnicki – Coordinatrice du Rep+  
M. Ligdamis – Directeur de l'école primaire de Tan Rouge  
M. Floriant – Directeur de l'école primaire de Bellemène  
M. Payet – Directrice de l'école élémentaire du Guillaume  
Mme Payet – Directrice de l'école primaire de Bac Rouge  
Mme Bernon – Directrice de l'école Louise Payet  
M. Araux – Directeur de l'école primaire de PJ Bénard  
Mme Tibere – Directrice de l'école maternelle des Coccinelles  
Mme Boucher – Directrice de l'école maternelle des Fourmis  
M. Alagnou – Directeur de l'école primaire de Petite France  
Mme Onestas – Directrice de l'école primaire des Palmistes

## **3. Constats initiaux**

### ***3.1 Les écoles :***

Les écoles du réseau sont situées de part et d'autre de la route Hubert Delisle, dans les hauts de St Paul. Elles sont relativement éloignées du centre-ville de ST Paul et sont dans la grande majorité relativement isolées. Cet éloignement fait que les enfants ont difficilement accès aux espaces culturels et sportifs des bas. Le milieu culturel reste très pauvre. Malgré l'implantation de quelques associations dans les quartiers environnants, l'école reste le seul lieu de rencontre, d'épanouissement des élèves, d'intégration sociale et culturelle.

Les bâtiments des écoles sont anciens (autour des années 1970), rénovés ou en cours de rénovation. Toutes les écoles ne sont pas équipées de plateau sportif. Elles sont bien équipées en matériel numérique mais réseau et infrastructure restent inférieurs aux normes attendues.

La population scolaire est issue d'un milieu socio-économique défavorisé : une majorité des familles se trouve sans activité salariée ou en situation de précarité. Un grand nombre de parents ont eu un cursus scolaire très court et on rencontre encore des problèmes d'illettrisme chez certains parents.

### ***3.2 Le collège***

Les problèmes concernent majoritairement le faible taux de réussite au brevet ainsi que le faible pourcentage des élèves qui accèdent au lycée, en l'occurrence, 36% des élèves en LEGT depuis 6 ans.

La maîtrise de la langue française constitue un fondamental non pris en compte par l'ensemble des disciplines, ce qui constitue un frein à la réussite des élèves et au passage en seconde.

Par ailleurs, la gestion de la difficulté scolaire et des décrocheurs, des perturbateurs n'est pas efficiente.

Le travail personnel des élèves est inexistant et il convient de mener une réflexion collective sur ce plan, et ce, dès le 1<sup>er</sup> degré. Le Parcours avenir gagnerait à être mis en place ainsi que la formation des enseignants sur la gestion de l'hétérogénéité, de la difficulté scolaire au sein d'une classe et du travail d'équipe.

Le travail sur une évaluation exigeante et bienveillante reste à construire.

L'ambition et l'estime de soi chez les élèves doivent être travaillées.

Enfin, les moments libres des élèves doivent être exploités (pause méridienne...)

Il s'agit afin de fluidifier le parcours de l'élève du cycle 3 à la seconde en travaillant en réseau, tant avec le 1<sup>er</sup> degré que le lycée. La rénovation pédagogique paraît indispensable afin que les professeurs s'adaptent à la difficulté des élèves, donnent du sens aux apprentissages et les motivent.

De facto, il s'agira de répondre chaque année au taux attendu académique pour le DNB et d'augmenter de façon substantielle le taux de passage en seconde générale, qui stagne depuis 6 ans à 36%.

Enfin, il s'agit de continuer à diminuer le nombre d'exclusions de cours.

La mise en place de la réforme va permettre une réflexion pédagogique profonde et qui intégrera les enseignants du premier degré.

### 3.3 Tableau de synthèse

2015	L'essentiel
<b>Points forts</b>	<p>-Les équipes sont stables, soudées et motivées.</p> <p>-Actions communes inter-degrés</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• la liaison CM2/6<sup>ème</sup>, faire davantage d'échange de pratiques professionnelles ; le CEC a vocation à s'intéresser à toute la scolarité de la maternelle à la troisième.</li><li>• le concours Eurêka</li><li>• le suivi de cohorte</li><li>• la visite du collège par tous les élèves de CM2</li></ul>
<b>Points de vigilance</b>	<p>-Les parents</p> <p>Peu d'engagement, plusieurs écoles envisagent une action dans leur projet d'école afin d'améliorer leur implication.</p> <p>-La formation des enseignants</p> <p>Trouver des temps communs de formation.</p>

## **4. Le projet de réseau (2015-2019)**

### ***4.1 Axe 1 : Garantir l'acquisition du lire écrire parler et l'enseignement explicite des compétences du socle commun que l'école requiert. (Conforter une école bienveillante et exigeante.)***

Il s'agira donc d'enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle commun, dans toutes ses composantes. Dès lors, cela permet de conforter une école bienveillante et exigeante, conformément au référentiel de l'éducation prioritaire. Ce qui implique une réflexion supplémentaire sur l'évaluation, la différenciation pédagogique l'AP.

Lors de la rentrée scolaire de : 2014-2015, des tests en mathématiques et en français ont été réalisés par le second degré, pour les élèves de 6<sup>ème</sup>. On observe que sur 11 divisions, seules 2 obtiennent une moyenne respectivement de 11.5 et de 12.2 en mathématiques. Quant au français, seules 7 divisions obtenaient la moyenne. Fort de ce constat, le 1er et le second degré, dans le cadre du CEC ont travaillé à la réalisation de tests communs. Néanmoins, force est de constater que les résultats n'ont guère été exploités, même si ces derniers ont permis d'obtenir une évaluation diagnostique au second degré.

Le taux de réussite au DNB est de 5 points inférieur à celui de l'Académie en 2013 et de 11 points en 2014. En 2015, malgré une hausse de 8 points par rapport à l'année précédente, le taux de réussite reste inférieur à la moyenne académique, et de toute façon reste aléatoire selon les années. Une chose est sûre, les élèves de CSP défavorisées réussissent moins bien que les autres (cf. Contrat d'objectifs collège).

C'est en mathématiques que le pourcentage d'élèves ayant une moyenne inférieure à 8 au DNB est le plus élevé.

Les formations futures devront se centrer sur les repères de progressivité au sein de chaque cycle, l'évaluation au service des apprentissages, le suivi des acquis des élèves.

Le taux de redoublement au collège depuis 2011, pour la classe de 6ème, a toujours été supérieur à celui de l'Académie, sauf en 2015, où le collège totalise 0.4 points alors que l'Académie réalise 1.2 .il s'agira donc de stabiliser ces résultats.

Enfin, depuis 2011, le taux de passage en seconde GT avoisine les 36%, excepté en 2015 où ce taux a évolué de 11 points. L'objectif est donc de pérenniser ces résultats, voire d'approcher les 60% de passage au lycée, tout en amenuisant les réorientations à l'issue de la seconde générale: il faut envisager une liaison collège-lycée permettant une meilleure continuité des apprentissages et un faible taux de redoublement en fin de seconde.

Constats initiaux	Objectifs	Actions (indiquer les cycles concernés)	Objectifs de formation	Echéance (année)	Indicateurs
La continuité école-collège est déjà existante.	➤ Mettre en œuvre des stratégies éprouvées dans les enseignements : -organisation des enseignements en séquences progressives d'apprentissage ; -modalité d'enseignement.	-Mettre en place un CEC centré sur la continuité des enseignements.  Des groupes de travail, issus des conseils de cycle 3, doivent porter leur réflexion sur la progressivité des apprentissages sur le cycle 3, le suivi des acquis des élèves, le choix des situations d'apprentissages permettant de construire les compétences.	➤ S'approprier les notions d'enseignement par compétences et d'enseignement explicite des compétences.		-Taux d'élèves pris en charge par le RASED et qui ont validé le palier 2.  -Nombre d'élèves qui ne maîtrisent pas le langage mathématique et scientifique  -Taux de réussite au DNB.  -Nombre d'élèves bénéficiant d'un PPRE passerelle.
➤ <u>Difficultés des élèves</u> -en lecture : Compréhension ; Lire et comprendre une consigne ; ➤ en vocabulaire ; ➤ en orthographe.	➤ Remédier aux difficultés observées grâce, notamment à une approche constructive de l'évaluation conforme aux nouveaux programmes.	-Mettre en place des dispositifs ponctuels d'aide et d'accompagnement aux élèves (AP, EPI, PPRE...), à tous les niveaux et en fixer les contenus et objectifs pédagogiques.			-Taux de redoublement.  -Taux d'orientation en seconde.  -Taux de passage en seconde GT et taux de passage en première.
➤ Les difficultés en lecture sont un frein aux apprentissages.	➤ Enseigner de manière plus explicite : -Tisser des liens avec les activités antérieures, les connaissances déjà acquises... -Expliquer les manières d'apprendre de l'école ; -Présenter les enjeux de la tâche ; -Expliciter les procédures efficaces.	-Travailler à tous les niveaux sur la compréhension de consignes et dans toutes les disciplines.	➤ Appréhender les enjeux liés aux enseignements contribuant au domaine 1 du socle, en particulier : -L'apprentissage de la langue française ; -la prise en compte de la langue régionale (créole) ; -le langage mathématique.		-Accueil des élèves de moins de trois ans.  -Plus De Maîtres Que De Classes.  -Pourcentage d'APC.
➤ En résolution de problèmes ; -la maîtrise des compétences majeures (chercher, modéliser, représenter, calculer, raisonner, communiquer...).	➤ Développer les compétences : -d'initiative ; -de recherche ; -de résolution de problèmes.	-Construire une culture littéraire commune.  -Actions inter-cycles en littérature de jeunesse : « Prix Albert LOUGNON » ; -Oraux enchaînés ; -rallye lecture.	➤ Connaître les enjeux de la littérature de jeunesse : comprendre, interpréter, construire des réseaux...  ➤ Enseigner la démarche d'investigation.  ➤ Prendre en compte la place de l'erreur dans les apprentissages.		
		-Sur la résolution de problèmes à prises d'initiative, dans toutes les disciplines.  -Inscription au concours mathématiques <i>Eurêka</i> Réunion.			

#### ***4.2. Axe 2 : Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative. Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels au service de la réussite des élèves.***

Le taux des élèves totalisant plus d'un an de retard à l'entrée de la 6ème est supérieur de 3 points à celui de l'Académie...Il s'agira donc de le faire baisser sensiblement afin d'atteindre les chiffres académiques.

Le nombre d'élèves décrocheurs en 2012-2013 était de 63 et n'a cessé de diminuer, jusqu'à totaliser 28 en 2015-2016. Néanmoins, les efforts faits restent à poursuivre. Quant aux sanctions, notamment les exclusions de cours ou d'établissement, elles ne cessent de diminuer. Il s'agira donc de maintenir ce cap et de prendre en charge pédagogiquement la grande difficulté scolaire.

L'accompagnement et la formation des personnels devront contribuer à une meilleure réussite des élèves

Constats initiaux	Objectifs	Actions	Objectifs de formation	Echéance (année)	Indicateurs
<p>➤ Pas de suivi des acquis des élèves de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>.</p>	<p>➤ Mettre en place un outil de suivi des élèves de la 6<sup>ème</sup> à la fin du cycle 4.</p> <p>➤ Favoriser la gestion des élèves en difficulté : inter-degrés et inter-cycles.</p> <p>➤ Déterminer les objectifs pédagogiques du travail en équipe.</p>	<p>➤ CEC, conseils de cycles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ -mise au point de programmation pédagogiques et éducatives ;</li> <li>➤ -mise au point de dispositifs pédagogiques adaptés aux besoins ;</li> <li>➤ -mise au point de projets de co-intervention et de projets pluridisciplinaires ;</li> <li>➤ -Réflexion, échange de pratiques avec des spécialistes et partenaires.</li> </ul>	<p>➤ Accompagnement de la mise en œuvre des nouveaux programmes.</p> <p>➤ Accompagner les échanges de pratiques.</p> <p>➤ -Concevoir son enseignement en REP :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ -favoriser la gestion des élèves en difficulté ;</li> <li>➤ -favoriser la gestion de l'hétérogénéité ;</li> <li>➤ -identifier les conditions pour des conseils de cycle centrés sur le suivi des élèves et une nécessaire réflexion sur les situations d'apprentissages les plus adaptées à la construction des compétences et la maîtrise du socle.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>-Taux de retard à l'entrée de la 6<sup>ème</sup>.</li> <li>-Nombre d'élèves décrocheurs.</li> <li>-Nombre de sanctions.</li> <li>-Nombre de conseils de discipline.</li> <li>-Nombre de formations communes premier et second degrés.</li> <li>-Nombre d'enseignants concernés.</li> <li>-Type de discipline, domaine du socle.</li> <li>-Existence d'une plateforme collaborative.</li> <li>-utilisation d'outils communs (formaliser, rendre visible).</li> </ul>

### 4.3. Axe 3 : Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire.

Des élèves en grande difficulté ayant fait l'objet d'une proposition d'orientation en SEGPA se retrouvent malgré tout en sixième ordinaire (refus des familles). Ces élèves, voient leurs difficultés augmenter au fil des années collège, malgré différents dispositifs de prise en charge. Le projet doit s'emparer de cette question.

Le nombre d'enfants pris en charge par la conseillère d'orientation psychologue ne cesse d'augmenter: de 30 en 2014, nous sommes passés à 53, ce qui signifie que le nombre d'enfants en grande difficulté ne cesse d'augmenter. En outre, les dossiers SEGPA, au nombre de 13 en 5ème en 2016, sont encore trop nombreux. Les tests réalisés au collège par la co-psy auraient dû être faits en amont quelquefois. Ajouté à cela, les enseignants d'ULIS 1er degré ne sont pas conviés aux réunions au collège (harmonisation).

Enfin, les parents se tiennent peu au courant des résultats des élèves via internet (un-tiers des parents consulte Pronotes).

Constats initiaux	Objectifs	Actions (indiquer les cycles concernés)	Objectifs de formation	Echéance (année)	Indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Peu d'engagement des parents.</li> <li>➤ Refus des familles de la SEGPA.</li> <li>➤ Peu de parents consultent le site internet et l'intranet du collège.</li> <li>➤ Peu de familles se déplacent en cas de problème puisque les élèves sont transportés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Trouver des moyens d'instituer les groupes de parents d'élèves élus.</li> <li>➤ Développer une compétence pour coopérer avec les parents.</li> <li>➤ Comment compenser le manque de participation des parents.</li> <li>➤ Mettre en valeur le travail des élèves (évaluation positive).</li> <li>➤ Impliquer la famille, le premier et le second degré dans le parcours de l'élève.</li> <li>➤ Communiquer au second degré les dossiers réalisés pour les enseignements spécialisés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ -Utiliser le café des parents pour les inciter à venir réfléchir ensemble aux points forts/d'appui de leurs enfants.</li> <li>➤ -Construire leur parcours de formation de manière bienveillante.</li> <li>➤ -Réception par le principal et le professeur des écoles des familles qui refusent la SEGPA ou l'ULIS.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Evaluation positive (comment la construire ?)</li> <li>➤ Comment construire une éducation commune ? (parents-école)</li> <li>➤ Constituer le groupe des parents élus en fer de lance d'une coopération de plus en plus élargie.</li> <li>➤ Développer une réflexion approfondie sur les gestes professionnels liés aux compétences des professeurs, en particulier</li> <li>➤ -Contribuer à l'action de la communauté éducative ;</li> <li>➤ -Coopérer avec les parents d'élèves ;</li> <li>➤ -Coopérer avec les partenaires de l'école.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>-Nombre d'élèves pris en charge par le co-psy en 6<sup>ème</sup>.</li> <li>-Nombre de dossiers SEGPA.</li> <li>-Nombre d'élèves intégrés en SEGPA.</li> <li>-Nombre de rencontres avec les parents.</li> <li>-Nombre de consultations sur l'espace numérique.</li> </ul>

## 5. Rappel des 3 axes du projet académique au 1<sup>er</sup> septembre 2015

- Accompagner chaque élève dans son parcours d'excellence
- Préparer l'élève à ses responsabilités de futur citoyen, conscient des enjeux régionaux et ouvert au monde
- Renforcer le pilotage académique

## 6. Dispositifs spécifiques sur le réseau.

### 6.1 Scolarisation des moins de 3 ans :

Nombre de classes			
TPS	TPS/PS	Effectifs des TPS scolarisés	% d'élèves de TPS en maternelle
1	8	64	8,5
2016/2017 :1	7	53	7,7
2017/2018 : 1	6	50	7,1

### 6.2 (a) Plus de maîtres que de classes :

Nombre d'écoles	Nombre de classes	Nombre d'élèves
8	25	501
2016/2017 : 8	29	515

### 6.2 (b) CP 100% Réussite :

Nombre d'école	Nombre de classes	Nombres d'élèves
8	20	250

### 6.3 RASED

Le RASED se compose cette année de :

- 1 psychologue,
- 1 maître E et 2 maîtres présentant le CAPA-SH E (TP),
- 1 maître G et d'un maître G présentant le CAPA-SH G.

2016/2017 : 1 psychologue +2 maîtres E+ 1 maître G

2017/2018 : 3 psychologues + 7 maîtres E dont 2 CAPPEI + 3 maîtres G

### 6.4 Accompagnement continu en 6<sup>ème</sup> :

L'accompagnement continu en 6<sup>ème</sup> n'a pas pu être mis en place sur les 10 classes de 6<sup>ème</sup> car les professeurs volontaires étaient peu nombreux. Seules 7 classes sur 10 en ont bénéficié : essentiellement grâce aux heures de LV1 ou aux heures de soutien en anglais (accompagnement éducatif).

Un groupe de travail, réunissant les professeurs, les personnels de vie scolaire et du CDI, élaborera en fin d'année un projet visant à combler le temps libre des élèves.

N'a pas été mis en place en 2017/2018

**6.5 Devoirs faits :**

**2017/2018 :**

## 7. Annexes actualisées chaque année

### 7.1 Tableau de bord

Tableau de bord pour le suivi et la régulation du projet

A partir du référentiel		Ce qu'on a travaillé	ce qui a nous a manqué	Efficacité (impact sur les élèves) indicateurs	Perspectives pour l'année prochaine
<b>Axe 1</b> <b>Les enseignants</b>  Dire, lire, écrire	Favoriser la production orale				
	Mettre régulièrement les élèves en situation de production écrite				
<b>Axe 1</b> <b>Les enseignants</b>  Travailler les connaissances et compétences	Proposer des situations de résolution de problème en mathématiques				
	Enseigner les savoirs par des processus d'acculturation				
<b>Axe 1</b> <b>Les enseignants</b>  Expliciter les démarches d'apprentissages	Partager l'analyse des effets des démarches d'enseignement	Le dispositif PDMQDC, en équipe d'écoles			
	Comprendre les difficultés rencontrées par les élèves				
<b>Axe 1</b> <b>Les enseignants</b>  Mettre en œuvre des stratégies d'enseignements	Favoriser les confrontations des procédures des élèves, en privilégiant l'organisation par groupes hétérogènes				

A partir du référentiel	Ce qu'on a travaillé	ce qui a nous a manqué	Efficacité (impact sur les élèves) indicateurs	Perspectives pour l'année prochaine	A partir du référentiel
<b>Axe 2</b> <b>Les élèves</b> Projets et organisations pédagogiques et éducatives	Le réseau accueille des enfants de moins de trois ans				
	Accompagner le travail personnel des élèves en visant l'explicitation des démarches d'apprentissage et l'engagement des élèves				
	S'appuyer sur le cycle de consolidation pour La continuité école-collège				
<b>Axe 2</b> <b>Les élèves</b> Evaluation	Considérer l'erreur comme une étape d'apprentissage nécessaire				
	Conduire les évaluations avec bienveillance et exigence.  Proposer des modes d'évaluation valorisant l'investissement, le travail et les progrès.				
	Mettre en œuvre des évaluations diagnostiques				
<b>Axe 2</b> <b>Les élèves</b> Le suivi	Prendre en charge les difficultés des élèves en priorité dans la classe				

<b>A partir du référentiel</b>	<b>Ce qu'on a travaillé</b>	<b>ce qui a nous a manqué</b>	<b>Efficacité (impact sur les élèves) indicateurs</b>	<b>Perspectives pour l'année prochaine</b>	<b>A partir du référentiel</b>
<b>Axe 3 Les parents</b>	Organiser des actions d'information et d'échange avec les parents dans les écoles et le collège				

A partir du référentiel	Ce qu'on a travaillé	ce qui a nous a manqué	Efficacité (impact sur les élèves) indicateurs	Perspectives pour l'année prochaine	A partir du référentiel
<b>AXE 4</b> <b>Le travail collectif</b>	Instituer les temps de travail en équipe dans l'emploi du temps, dans les écoles et dans l'établissement	S'appuyer sur les instances existantes : -conseil de cycle, -conseil école-collège			
	Déterminer les objectifs pédagogiques du travail en équipe ➤	mise au point -des progressions pédagogiques -des dispositifs pédagogiques -des projets de co-intervention -des projets pluridisciplinaires ou inter-niveaux			
	Préparer et analyser les séquences et les évaluations en équipe				
	Consacrer un temps de travail aux relations entre premier et second degré	S'appuyer sur le CEC qui porte sur la continuité pédagogique et le suivi des élèves			

A partir du référentiel	Ce qu'on a travaillé	ce qui a nous a manqué	Efficacité (impact sur les élèves) indicateurs	Perspectives pour l'année prochaine	A partir du référentiel
<p style="text-align: center;"><b>Axe 5</b> <b>La formation</b></p>	Répondre concrètement aux besoins en aidant à problématiser les situations professionnelles rencontrées				
	Former les personnels aux usages pédagogiques pertinents du numérique				
	Exprimer les besoins de formation à travers le projet de réseau				

**7.2 La ventilation des effectifs du réseau, pour l'année scolaire : 2015-2016+ 2016/2017+ 2017/2018**

Type d'établissement		Nombre de classes		Nombre d'enseignants	Effectifs scolarisés	Effectifs moyens par classe
Ecole maternelle	2	12		12	256	21.33
	2	12		12	252	21
	2	13		13	268	20,6
Ecole primaire		Maternelle	Elémentaire			
	7	22	42	64	1381	21.58
2016/2017	7	21	43	64	1375	21,48
2017/2018	7	22	49	71	1329	18,71
Ecole élémentaire	1	15		15	351	23.4
	1	16		16	369	23,06
	1	18		18	343	19,05
ULIS école		3		3	32	10.66
		3		3	27	9
		3		3	28	9,33
Sous total	10	94		94	2020	
		95		95	2023	
		105		105	1968	
Collège	1	44		86	993	24
		42		82	929	22,11
ULIS collège		1		1	12	
		1		1	13	
		1				
<b>TOTAL</b>	<b>11</b>	<b>139</b>		<b>181</b>	<b>3025</b>	
	<b>11</b>	<b>138</b>		<b>178</b>	<b>2965</b>	

### 7.3 La composition du Conseil Ecole Collège

2016-2017

#### Liste des membres du CEC

**Principal** : Mme Giraud ou **Principal-adjoint** : Mme Nabot / Mme Pinat

**IEN** : M. Crosson

**IA-IPR référent**: M. Courtin

**Coordonnatrices REP+** : Mme ZAGRODNICKI

**CPC référent**:M. Subrenat

**CPE** : Mme Muller

**Infirmière**:Mme Fontaine :

**Documentaliste** : Mme Gréau

**Histoire-géographie** : M. Michel

**Français** : Mme Garrigou

**Mathématiques** : M. Nativel

**EPS** : M. Tien Mi Tié

**Anglais** : Mme Althiery

**Technologie** : M. Euphrasie

**Sciences** : M. Perreira

**Arts-Plastiques** : Mme Lorillon

**Musique** : M. Lagrange

**Espagnol** : Mme Méric

**Ecole Guillaume** : Mme Houssein et M. Sadeyen

**Ecole Bellemène** : Mme Torrejon et Mme Gloriès

**Ecole PJB** : Mme Ethève

**Ecole Palmistes** : Mme Perrot

**Ecole Bac rouge** : Mme Carron

**Ecole Petite France** : M. Alagnou

**Ecole Tan Rouge** : Mme Dijoux

**Ecole maternelle Coccinelles** : Mme Tibère

**Ecole maternelle Fourmis** : Mme Deleporte

## *Conseil Ecole Collège*

2017-2018  
Liste des membres du CEC

**Principale** : Mme Giraud ou **Principale-adjointe** : Mme Nabot

**IEN** : M. Crosson

**IA-IPR référent**: M. Courtin

**Coordonnatrice REP+** : Mme ZAGRODNICKI

**CPC référent**: M. Subrenat

**CPE** : M. Mahot

**Infirmière**: Mme Fontaine

**Histoire-géographie** : M. Michel

**Français** : Mme Chamussy

**Mathématiques** : M. Nativel

**EPS** : M. Saint Lu

**Anglais** : M. Brement

**Technologie** : M. Euphrasie

**SPC**: Mme Rivasseau

**Arts-Plastiques** : Mme Lorillon

**Musique** : Mme Faye

**Espagnol** : Mme Méric

**Ecole Guillaume** : Mme Martz et Mme Niclin

**Ecole Bellemène** : M. Letellier et M. Arianatchy

**Ecole PJB** : Mme Ethève

**Ecole Palmistes** : Mme Delacroix Herpin

**Ecole Bac rouge** : Mme Maquiha

**Ecole Petite France** : M. Alagnou

**Ecole Tan Rouge** : Mme Dijoux

**Ecole maternelle Coccinelles** : Mme Tibère

**Ecole maternelle Fourmis** : Mme Deleporte

## 7.4 Les indicateurs

Indicateurs	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019
Taux d'élèves pris en charge par le RASED		13,7 %	13,50%	14,70%	
Nombre d'élèves pris en charge par le Co-psy, en 6ème	-	35	22	25	
Nombre de dossiers SEGPA CM2/ 6ème/ 5ème	-/13/2	15/14/2	-/12/4	11/10/00	
Nombre d'élèves intégrés en SEGPA dès la 6ème	4	2	5	0	
Nombre d'élèves intégrés en SEGPA en 5ème	2	2	0	3	
Taux de réussite au DNB	73.97%	78,9 %	81 ,22 %	75,72%	
Nombre d'élèves bénéficiant d'un PPRE passerelle		-premier degré : second degré : 10	21	14 20	
Taux de redoublement	-en 6 <sup>ème</sup> : 2% -en C4 : 0.28	-en 6ème : 0,4 -en C4 :	0 0	0	
Taux de retard à l'entrée de la 6ème	13.6%	14.9%	13,2	14,29	
Taux de passage en seconde GT	2015 : 48.9%	49 %	59,41 %	67,88%	
Taux d'élèves de moins de trois ans inscrits		8,5	7,7	7,1	
Nombre d'élèves décrocheurs (collège)	14,1%	12,1 %	11,6 %	-	
Nombre de sanctions	-conseils de discipline :3	1	0	1	
Nombre de formations communes premier et second degrés	3	2	1	C3 interdegré : 6h C4 : 6h	
Nombre d'enseignants concernés	10 enseignants du 1D 12 enseignants du collège	40 enseignants 1D 3 enseignants du collège	C3 :21(1D) +9(2D) C4 : 4	C3 1D : 20 2D : 6 C4 : 6	
Type de discipline, domaine du socle		-Mathématiques -Français	C3 :Enseignement explicite C4:évaluation	C3 : culture mathématique et scientifique : une focale sur l'évaluation . C4 : gestion de l'hétérogénéité.	
Existence d'une plate-forme collaborative			oui	oui	
Utilisation d'outils communs (formaliser, rendre visible)			Repères de progr. en mathématique C3 LSU	Repères de progr. en mathématique C3	
Nombre de rencontres avec les parents	collège:3	collège : 3	collège :6	Collège : 5	

